



## "Une expertise régionale, en République tchèque, Slovaquie et Ukraine"

*PETERKA & PARTNERS est, depuis sa création en 2000, l'un des plus grands cabinets d'avocats indépendants de République tchèque. A travers ses deux implantations en Slovaquie et en Ukraine, il offre à ses clients, notamment français, une expertise régionale précieuse.*

**R**evenons aux ressources dont dispose le cabinet PETERKA & PARTNERS pour répondre aux besoins des entreprises internationales en République tchèque et à son profil de compétences...

PETERKA & PARTNERS est, depuis sa création en 2000, l'un des plus grands cabinets d'avocats indépendants de République tchèque. Ondrej Peterka, son associé en chef, a à ses côtés 8 associés, dans le bureau de Prague, ajoutons à cela 25 juristes, collaborateurs ou employés, 4 conseillers fiscaux et 12 salariés, pour l'administration, la traduction et le secrétariat. Son équipe totale, composée de plus de 60 juristes, est largement franco-phonie.

PETERKA & PARTNERS est rattaché à deux grands réseaux mondiaux de cabinets indépendants.

Il est membre du réseau TerraLex, qui rassemble dans 100 pays, 150 cabinets d'avocats et plus de 14 000 juristes. L'associé en chef de notre cabinet, Ondrej Peterka, a récemment été élu responsable adjoint de l'Europe au sein de son administration, ce qui témoigne de la position de notre cabinet dans ce réseau.

Il dispose d'un bureau en Slovaquie, et depuis juin 2006, en Ukraine.

Notre cabinet pragoise fait aussi partie d'un autre réseau international, International Lawyers Network, qui réunit plus de 4 500 juristes de 85 cabinets dans 62 pays du monde.

**Quelles sont les préoccupations des groupes internationaux qui font appel à son expertise ?**

Notre cabinet assiste les clients souhaitant mener à bien un projet d'affaires ou d'investissement, en République tchèque, en Slovaquie comme en Ukraine. S'il couvre tous les domaines du droit des affaires et des investissements, il détient une expertise particulière en matière de contentieux. Sa clientèle est



Me Pavla  
PRIKRYLOVA  
Associée et  
Avocate

composée de moyennes ou grandes entreprises, dont 60% sont franco-phones. Elle compte aussi des sociétés tchèques, slovaques ou ukrainiennes, de plus en plus nombreuses, souhaitant s'internationaliser. A ce niveau, les trois implantations de PETERKA & PARTNERS constituent un atout certain, de même que son excellente maîtrise des attentes des clients français.

Notre cabinet est en effet le premier cabinet tchèque indépendant réalisant une telle expansion régionale.

**La République tchèque est réputée pour son environnement d'affaires libéral. Certains changements importants doivent-ils être signalés dans ce cadre ?**

La nouvelle loi sur la faillite entrera en vigueur en République tchèque le 1<sup>er</sup> juillet 2007 afin de simplifier et de rendre plus efficace l'ensemble de la procédure.

Une loi a facilité et accéléré l'immatriculation des sociétés et l'enregistrement des changements auprès des registres de commerce. Certains problèmes persistent cependant, notamment, l'appréciation des demandes des entreprises par l'administration et le manque de clarté des formulaires à remplir. Le gouvernement tchèque recherche actuellement de nouvelles améliorations sur ce point.

Par ailleurs, une loi récente stipule que les fonds immobiliers spécialisés ayant leur siège en République tchèque pourront, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007, financer de grands projets immobiliers.

**Comment analysez-vous actuellement l'environnement des affaires en République tchèque ?**

Depuis la fin des années 90, les choses ont progressé de manière positive en matière de transparence et de lisibilité, comme d'adaptation de la législation tchèque aux normes de l'Union européenne.

Cependant, dans le pays, l'environnement des affaires présente encore certains points noirs. S'il est caractérisé généralement par un haut degré d'ouverture à l'économie de marché, il reste marqué par le poids élevé de la bureaucratie. Lors de l'ouverture d'un commerce et la création d'une société, les dirigeants rencontrent encore des obstacles qui n'ont aucun lien avec leur projet. Si le gouvernement se montre accueillant vis-à-vis des investisseurs étrangers, il fait peu pour améliorer la situation des petites et moyennes entreprises locales. Certaines évolutions en cours devraient se traduire dans les faits d'ici à deux ans, améliorant la situation.

**Quel modèle de développement avez-vous retenu pour PETERKA & PARTNERS ?**

Notre cabinet d'avocats indépendant se situe, depuis sa création, parmi les six premiers de République tchèque. Il se concentre notamment sur l'assistance et le conseil juridique aux investissements et aux transactions commerciales. La majorité de nos clients est constituée d'investisseurs internationaux, que nous assistons lors du lancement et le développement de leurs projets, leur apportant aussi un suivi quotidien. Notre équipe de juristes (dont un pourcentage important a été formé à l'étranger) travaille en français, anglais et allemand. Demain comme aujourd'hui, nous continuerons à offrir à nos clients cette qualité.

Nos clients bénéficient également de l'implantation récente en Ukraine de notre cabinet d'avocats, qui combinait déjà une excellente connaissance de l'environnement tchèque et slovaque. Nous sommes persuadés qu'ils seront nombreux à apprécier cette expertise régionale.

Propos recueillis par  
Sophie Schneider